

357 FILMS

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

46, avenue de Breteuil – 75007 Paris

887 939 155 – RCS PARIS

(la « **Société** »)

**Extrait de l'acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des Associés en
date du 2 juin 2025**

(...)

DEUXIEME DECISION - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et constatant que l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice net comptable de 476 303,12 euros, décide, sur proposition du Président, l'affectation suivante :

Situation comptable (avant affectation) :

Réserve légale : 0 € ;

Report à nouveau : (506 087,71) € ;

Autres réserves : 0 €.

Résultat de l'exercice :

Un bénéfice net comptable de 476 303,12 €.

Affectation du résultat :

Réserve légale : 0 € ;

Report à nouveau : 476 303,12 € ;

Autres réserves : 0 € ;

Dividende : 0 €.

Situation comptable (après affectation) :

Réserve légale : 0 € ;

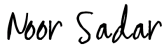
Report à nouveau : (29 784,59) € ;

Autres réserves : 0 €.

Les Associés prennent acte qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la Société.

(...)

Certifié conforme

Signé par :

A8CE8FC364C142C...

Le Président

Monsieur Noor SADAR



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Certifié conforme

Signé par :
Nbor Sadar
A8CE8FC364C142C...

357 Films

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
46, avenue de Breteuil
75007 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2024

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

357 Films

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société 357 Films,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 357 Films relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 30 mai 2025

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Bouby', enclosed within a rectangular box.

Laurent Bouby
Associé

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 2023
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 881 166,35	6 879 365,98	1 800,37	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	928 744,68		928 744,68	
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	7 809 911,03	6 879 365,98	930 545,05	721 947,35
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 047,63		6 047,63	1 747,63
Total immobilisations corporelles	6 047,63		6 047,63	1 747,63
ACTIF IMMOBILISE	7 815 958,66	6 879 365,98	936 592,68	723 694,98
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				624,00
Clients et comptes rattachés	1 917 347,87		1 917 347,87	1 782 541,61
Autres créances	3 111 487,77		3 111 487,77	2 718 520,95
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	5 028 835,64		5 028 835,64	4 501 686,56
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 358 546,41		1 358 546,41	1 947 659,40
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	1 358 546,41		1 358 546,41	1 947 659,40
ACTIF CIRCULANT	6 387 382,05		6 387 382,05	6 449 345,96
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 203 340,71	6 879 365,98	7 323 974,73	7 173 040,94

- Bilan Passif -

		2024	2023
Capital social ou individuel	Dont versé :	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(506 087,71)	(524 639,28)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		476 303,12	18 551,57
Total situation nette		(19 784,59)	(496 087,71)
Subventions d'investissement		108 100,00	95 120,00
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		88 315,41	(400 967,71)
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 829 136,17	1 300 636,93
Emprunts et dettes financières divers			1 653 911,43
Total dettes financières		1 829 136,17	2 954 548,36
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 091 848,77	2 616 758,71
Dettes fiscales et sociales		345 617,34	419 846,10
Total dettes d'exploitation		1 437 466,11	3 036 604,81
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 770 022,04	180 142,03
Total dettes diverses		2 770 022,04	180 142,03
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		1 199 035,00	1 402 713,45
TOTAL DES DETTES		7 235 659,32	7 574 008,65
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		7 323 974,73	7 173 040,94

Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 095 305,88	11 117 467,35	12 212 773,23	3 579 992,52
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 095 305,88	11 117 467,35	12 212 773,23	3 579 992,52
Production stockée				
Production immobilisée			2 140 982,15	871 776,97
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			824 841,00	809 040,29
Autres produits			40,63	287,14
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			15 178 637,01	5 261 096,92
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 769 076,99	1 439 502,90
Total charges externes			7 769 076,99	1 439 502,90
Impôts, taxes et assimilés			133 129,52	12 246,07
Charges de personnel				
Salaires et traitements			4 411 375,63	412 292,09
Charges sociales			2 031 992,03	235 090,73
Total charges de personnel			6 443 367,66	647 382,82
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 395 819,29	1 768 471,00
Dotations aux provisions sur immobilisations			674 245,00	824 841,00
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			2 070 064,29	2 593 312,00
Autres charges d'exploitation			933 440,01	594 048,36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			17 349 078,47	5 286 492,15
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 170 441,46)	(25 395,23)

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2024	Net 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 170 441,46)	(25 395,23)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		52 795,00
Perte supportée ou bénéfice transféré		374 802,00
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 986,78	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2 986,78	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	148 174,20	226 836,20
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	148 174,20	226 836,20
RESULTAT FINANCIER	(145 187,42)	(226 836,20)
RESULTAT COURANT	(2 315 628,88)	(574 238,43)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	200 000,00	279 604,39
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	200 000,00	279 604,39
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	200 000,00	279 604,39
Total des charges exceptionnelles	200 000,00	279 629,39
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(25,00)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(2 791 932,00)	(592 815,00)
TOTAL DES PRODUITS	15 381 623,79	5 593 496,31
TOTAL DES CHARGES	14 905 320,67	5 574 944,74
BENEFICE ou PERTE	476 303,12	18 551,57

Société : 357 FILMS
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Faits caractéristiques de l'exercice -

I/ Contexte économique

D'après les chiffres publiés(*) par l'Insee, l'inflation s'est établie à 2% sur l'année 2024 (vs. 4,9% en 2023). Une tendance qui devrait se prolonger selon la Banque de France qui prévoit une stabilisation de l'inflation en dessous de 2 % (1,6 % en 2025, 1,7 % en 2026 et 1,9 % en 2027).

Par ailleurs, l'Insee (**) et la Banque de France (***) ont publié en décembre leurs prévisions économiques pour la France (respectivement à horizon mi-2025 et 2027). Les deux institutions n'espèrent pas de rebond de l'activité en 2025

Cette hausse des prix à la consommation et ces perspectives continuent de pénaliser la rentabilité de la société 357 FILMS sans pour autant remettre en cause son modèle économique.

II/ Principales livraisons de la période

La société a livré les programmes suivants : Malditos, Deep

III/ Fusion de la société actionnaire Mediawan Studio France et de Mediawan Prod, renommée Mediawan France

La société actionnaire de la société 357 FILMS, Mediawan Studio France, a fusionnée avec Mediawan Prod en date du 30 novembre 2024. Du fait de cette fusion, Mediawan Studio France a été absorbée par Mediawan Prod et dissoute. A la même date, Mediawan Prod elle-même été renommée Mediawan France.

(*) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8330913>

(**) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8312443?sommaire=8312581>

(***) <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/projections-macroeconomiques-decembre-2024>

Société : 357 FILMS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Règles et méthodes comptables -**I - PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes individuels au 31 décembre 2024 sont établis conformément à la réglementation française en vigueur, à savoir Code de Commerce et Plan Comptable Général (actualisé par les différents règlements ANC).

Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement n°2014-03 de l'ANC.

L'application de ce règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Recours à des estimations :

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction de la société l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Cet exercice suppose de la part de la Direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

II - METHODES COMPTABLES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des « coûts historiques ».

II - 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**II - 1 - 1 Valeur immobilisée des productions et coproductions**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût de production de l'oeuvre audiovisuelle qui s'obtient en additionnant aux charges directes de production les primes d'assurances, les charges indirectes de production (dans la mesure où ces dernières peuvent être raisonnablement rattachées à la production de l'oeuvre), puis en soustrayant les apports coproducteurs. Les charges financières ainsi que les frais d'administration en sont exclus.

a) Droits audiovisuels des productions et coproductions livrées

Les films terminés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à la date de livraison au télédiffuseur. Ils sont classés sous la rubrique « Concessions, brevets et droits similaires ». La valeur d'entrée est égale à la part propre du coût total de l'oeuvre.

b) Droits audiovisuels des productions et coproductions en cours et avances

Les sommes engagées dans des projets en développement ou dans des productions en cours sont enregistrées en « Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles ». La valeur d'entrée est égale au coût total des projets en développement.

II - 1 - 2 Amortissements et dépréciation(s) des productions**a) Méthode des amortissements fiscaux**

Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4D-1-87 du 6 juin 1987 et n° 4D-2-97 du 2 mai 1997)

L'amortissement fiscal est égal aux propres recettes des oeuvres audiovisuelles, après imputation des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais généraux. Les recettes à affecter à l'amortissement des oeuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres oeuvres à concurrence d'une limite qui résulte de l'application d'un coefficient de dépréciation. Ce coefficient est calculé de la façon suivante :

* premier mois	30 %
* deuxième mois	25 %
* troisième mois	20 %
* quatrième mois	15 %
* deux mois suivants	2 %
* six derniers mois	1 %

Quel que soit le montant des recettes, l'amortissement est au moins égal à un amortissement linéaire sur trois ans à compter de la date du PAD. Dans le cas des émissions de flux, nous pratiquons par prudence un amortissement de 100 % du coût de l'émission dès l'acceptation du PAD par le diffuseur.

b) Dépréciation(s)

Une dépréciation est constituée dès lors que :

- 1) La valeur vénale est inférieure à la valeur nette comptable des droits audiovisuels,
- 2) Les projets en développement présentent un risque certain de non aboutissement.

Société : 357 FILMS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Règles et méthodes comptables – Suite**II - 1 - 3 Logiciels Informatiques**

Les logiciels informatiques sont évalués à leur coût d'acquisition et figurent au poste « Autres Immobilisations Incorporelles »

II - 2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, le jour de leur mise en service. L'amortissement linéaire est considéré comme étant proche de la dépréciation économique.

Les durées d'amortissements retenues (sauf cas particulier) sont les suivantes :

Agencements, aménagements, installations	:	10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	:	5 ans
Matériel de transport	:	4 ans
Mobilier de bureau	:	10 ans
Matériel de bureau, informatique	:	3 ans

III - COUT DES ŒUVRES AUDIOVISUELLES STOCKEES

Les coûts des oeuvres audiovisuelles en cours relatifs aux apports des coproducteurs sont calculés selon la formule suivante :

$$\frac{\text{apports des coproducteurs} \times \text{coût de l'oeuvre dans l'exercice}}{\text{devis initial}}$$

Les apports des coproducteurs étant ceux des :

- Télédiffuseurs français
- Autres coproducteurs français
- Coproducteurs étrangers

IV - CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque cette valeur comptable est supérieure à la valeur probable de réalisation.

V - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**V - 1 - Subventions du Centre National de la Cinématographie (C.N.C.)**

Lors de l'ordonnancement pour investissement au titre d'une nouvelle production le montant prélevé sur le fonds de soutien est comptabilisé au passif du bilan dans le poste « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours » une fois l'autorisation préalable délivrée par le C.N.C. Il est repris en compte de résultat lors de la livraison de l'oeuvre audiovisuelle au premier télédiffuseur, les sommes restant à encaisser étant comptabilisées alors à l'actif dans le poste « Autres créances ».

V - 2 - Subventions reçues d'autres organismes

Les subventions perçues d'autres organismes sont comptabilisées directement en compte de résultat lors de la réception des avis de subvention en provenance des organismes concernés.

VI - AVANCES SUR RECETTES

Les recettes perçues d'organismes d'aides à la production ou à la distribution d'oeuvres audiovisuelles (PROCIREP - BABEL - MEDIA II) sont traitées comme les subventions d'investissement. Les parts de Recettes Nettes Part Producteur (R.N.P.P.) versées pour la suite de l'exploitation des oeuvres sont traitées comme des versements aux coproducteurs. Elles figurent alors parmi les charges d'exploitation dans la rubrique « Autres charges de gestion courante ».

VII - RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation sont composées des :

- droits antenne vendus
- ventes étranger
- subventions

Elles sont comptabilisées dès la livraison des oeuvres au premier télédiffuseur.

Les apports de coproduction sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste "Transfert de charges".

Les apports effectués en cours de production sont comptabilisés au passif du bilan au poste "Avances et acomptes reçus sur commandes en cours" et ce jusqu'à livraison des oeuvres audiovisuelles.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Autres informations-

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

➤ Honoraires des CAC :

Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008.

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société MEDIAWAN HOLDING.

➤ Evénements postérieurs à la clôture :

Néant.

➤ Arrêté des états financiers :

Les états financiers ont été arrêtés par le Président le 01 Mai 2025.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations détaillé -

	Valeur brute début 2024	Augmentations	
		Réévaluations courant 2024	Acquisitions courant 2024
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 156 090,04		1 720 981,99
Total immobilisations incorporelles	6 156 090,04		1 720 981,99
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Insta. générales, agencements des constructions			
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
Inst. générales, agencnts, aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 747,63		100 550,00
Total immobilisations financières	1 747,63		100 550,00
TOTAL GENERAL	6 157 837,67		1 821 531,99

	Diminutions		Valeur brute fin 2024	Valeur d'origine
	Virements courant 2024	Cessions courant 2024		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		67 161,00	7 809 911,03	
Total immobilisations incorporelles		67 161,00	7 809 911,03	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencnts, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		96 250,00	6 047,63	
Total immobilisations financières		96 250,00	6 047,63	
TOTAL GENERAL		163 411,00	7 815 958,66	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des amortissements détaillé -

Immobilisations amortissables	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 609 301,69	1 595 819,29		6 205 120,98
Total des immobilisations incorporelles	4 609 301,69	1 595 819,29		6 205 120,98
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	4 609 301,69	1 595 819,29		6 205 120,98

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmenta-tions : Dotations de l'exercice	Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	Montant à fin 2024
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	824 841,00	674 245,00			824 841,00	674 245,00
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	824 841,00	674 245,00			824 841,00	674 245,00
TOTAL GENERAL	824 841,00	674 245,00			824 841,00	674 245,00
Dont dotations et reprises d'exploitation		674 245,00			824 841,00	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	6 047,63	4 299,63	1 748,00	1 747,63
Total actif immobilisé	6 047,63	4 299,63	1 748,00	1 747,63
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	1 917 347,87	1 917 347,87		1 782 541,61
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	2 008,55	2 008,55		37 141,89
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				3 912,00
Impôts sur les bénéfices	2 765 182,00	2 765 182,00		187 537,00
Taxe sur la valeur ajoutée	294 297,22	294 297,22		240 955,28
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	50 000,00	50 000,00		50 000,00
Groupe et associés (2)				2 198 974,78
Débiteurs divers				
Total actif circulant	5 028 835,64	5 028 835,64		4 501 062,56
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES	5 034 883,27	5 033 135,27	1 748,00	4 502 810,19
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	1 829 136,17	1 829 136,17			1 300 636,93
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					1 653 911,43
Fournisseurs et comptes rattachés	1 091 848,77	1 091 848,77			2 616 758,71
Personnel et comptes rattachés	20 781,75	20 781,75			9 971,76
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133 479,45	133 479,45			110 137,09
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	170 014,60	170 014,60			290 067,35
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	21 341,54	21 341,54			9 669,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	2 770 022,04	2 770 022,04			180 142,03
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 199 035,00	1 199 035,00			1 402 713,45
TOTAL DES DETTES	7 235 659,32	7 235 659,32			7 574 008,65
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	900 000,00				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 103 911,00				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits constatés d'avance -

Nature des charges	2024	2023
Charges d'exploitation :		
Total		
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)		

Nature des produits	2024	2023
Produits d'exploitation :		
CONVENTIONS LITTERAIRES	1 199 035,00	1 375 963,45
CIA FILMS EN COURS		26 750,00
Total	1 199 035,00	1 402 713,45
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 199 035,00	1 402 713,45
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	1 199 035,00	1 402 713,45
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(1 199 035,00)	(1 402 713,45)

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra après la date de clôture de l'exercice. Les produits constatés d'avance correspondent principalement à des recettes perçues sur des films en cours ou pour lesquels la livraison n'a pas été réalisée à la date d'arrêt comptable.

Les crédits d'impôt audiovisuels concernant des films en cours ont été comptabilisés en produits constatés d'avance.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à payer -

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 565,00	19 537,10
Emprunts et dettes financières divers		23 911,43
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	10 565,00	43 448,53
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	704 791,34	2 432 625,09
Dettes fiscales et sociales	39 791,14	20 268,56
Total dettes d'exploitation	744 582,48	2 452 893,65
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 770 022,00	
Total dettes diverses	2 770 022,00	
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	3 525 169,48	2 496 342,18

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 514 745,90	927 842,00
Autres créances	50 000,00	53 912,00
Total créances	1 564 745,90	981 754,00
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL	1 564 745,90	981 754,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Composition du capital social -

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	10 000,00			10 000,00	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	10 000,00			10 000,00	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des variations des capitaux propres -

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	10 000,00						10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	(524 639,28)						(506 087,71)
Résultat de l'exercice	18 551,57			(18 551,57)		476 303,12	476 303,12
Subventions d'investissement	95 120,00						108 100,00
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	(400 967,71)			(18 551,57)		476 303,12	88 315,41

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ventilation du chiffre d'affaires -

Détail du chiffre d'affaires	2024			2023		
	France	Export	Total	France	Export	Total
PRESTATION DE SERVICE	1 095 305,88	11 117 467,35	12 212 773,23	1 277 480,00	2 302 512,00	3 579 992,00
TOTAL	1 095 305,88	11 117 467,35	12 212 773,23	1 277 480,00	2 302 512,00	3 579 992,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges exceptionnelles –

Nature des charges	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		25,00
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25,00
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	200 000,00	279 604,39
Total des charges exceptionnelles	200 000,00	279 629,39

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits exceptionnels –

Nature des produits	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Débits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	200 000,00	279 604,39
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Autres		
Total autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	200 000,00	279 604,39

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Détail des transferts de charges -

Nature	2024	2023
TRANSFERTS DES COUTS DE FILMS AUX COPRODUCTEURS		461 273,00
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION		793,00
TOTAL		462 066,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Engagements financiers –

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :CREANCES DAILLY	450 000,00					450 000,00
Autres :						
TOTAL	450 000,00					450 000,00

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
TOTAL						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Effectif moyen -

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Cadres	3,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Autres :		
Intermittents	50,00	4,00
Total	53	6

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Identité des sociétés consolidant les comptes de la société –

Forme Juridique	Désignation de l'entreprise et adresse du siège social	Pourcentage détenu
SAS	HOLDCO BRETEUIL – 46 AVENUE DE BRETEUIL 75007 PARIS – SIREN 884 796 897	
SAS	MEDIAWAN HOLDING – 46 AVENUE DE BRETEUIL 75007 PARIS – SIREN 884 631 482	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices -

			2024			2023
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	(2 315 628,88)		(2 315 628,88)		(2 315 628,88)	(574 238,43)
Résultat exceptionnel						(25,00)
Résultat comptable (hors participation)	(2 315 628,88)		(2 315 628,88)		(2 315 628,88)	(574 263,43)
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt						
Total avant impôt	(2 315 628,88)		(2 315 628,88)		(2 315 628,88)	(574 263,43)
Autres						
Total autres						
Total général	(2 315 628,88)		(2 315 628,88)		(2 315 628,88)	(574 263,43)

En application des articles 220 sexies et 220 F du Code Général des Impôts, la société 357 FILMS a bénéficié des crédits d'impôts audiovisuels pour 238 750 € et des crédits d'impôts internationale pour 2 526 432 €.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Certifié conforme

Signé par :
Nbor Sadar
A8CE8FC364C142C...

357 Films

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
46, avenue de Breteuil
75007 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2024

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

357 Films

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société 357 Films,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 357 Films relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 30 mai 2025

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Bouby', enclosed within a rectangular box.

Laurent Bouby
Associé

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 2023
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 881 166,35	6 879 365,98	1 800,37	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	928 744,68		928 744,68	
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	7 809 911,03	6 879 365,98	930 545,05	721 947,35
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 047,63		6 047,63	1 747,63
Total immobilisations corporelles	6 047,63		6 047,63	1 747,63
ACTIF IMMOBILISE	7 815 958,66	6 879 365,98	936 592,68	723 694,98
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				624,00
Clients et comptes rattachés	1 917 347,87		1 917 347,87	1 782 541,61
Autres créances	3 111 487,77		3 111 487,77	2 718 520,95
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	5 028 835,64		5 028 835,64	4 501 686,56
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 358 546,41		1 358 546,41	1 947 659,40
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	1 358 546,41		1 358 546,41	1 947 659,40
ACTIF CIRCULANT	6 387 382,05		6 387 382,05	6 449 345,96
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 203 340,71	6 879 365,98	7 323 974,73	7 173 040,94

- Bilan Passif -

		2024	2023
Capital social ou individuel	Dont versé :	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(506 087,71)	(524 639,28)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		476 303,12	18 551,57
Total situation nette		(19 784,59)	(496 087,71)
Subventions d'investissement		108 100,00	95 120,00
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		88 315,41	(400 967,71)
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 829 136,17	1 300 636,93
Emprunts et dettes financières divers			1 653 911,43
Total dettes financières		1 829 136,17	2 954 548,36
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 091 848,77	2 616 758,71
Dettes fiscales et sociales		345 617,34	419 846,10
Total dettes d'exploitation		1 437 466,11	3 036 604,81
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 770 022,04	180 142,03
Total dettes diverses		2 770 022,04	180 142,03
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		1 199 035,00	1 402 713,45
TOTAL DES DETTES		7 235 659,32	7 574 008,65
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		7 323 974,73	7 173 040,94

Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 095 305,88	11 117 467,35	12 212 773,23	3 579 992,52
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 095 305,88	11 117 467,35	12 212 773,23	3 579 992,52
Production stockée				
Production immobilisée			2 140 982,15	871 776,97
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			824 841,00	809 040,29
Autres produits			40,63	287,14
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			15 178 637,01	5 261 096,92
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 769 076,99	1 439 502,90
Total charges externes			7 769 076,99	1 439 502,90
Impôts, taxes et assimilés			133 129,52	12 246,07
Charges de personnel				
Salaires et traitements			4 411 375,63	412 292,09
Charges sociales			2 031 992,03	235 090,73
Total charges de personnel			6 443 367,66	647 382,82
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 395 819,29	1 768 471,00
Dotations aux provisions sur immobilisations			674 245,00	824 841,00
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			2 070 064,29	2 593 312,00
Autres charges d'exploitation			933 440,01	594 048,36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			17 349 078,47	5 286 492,15
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 170 441,46)	(25 395,23)

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2024	Net 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 170 441,46)	(25 395,23)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		52 795,00
Perte supportée ou bénéfice transféré		374 802,00
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 986,78	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2 986,78	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	148 174,20	226 836,20
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	148 174,20	226 836,20
RESULTAT FINANCIER	(145 187,42)	(226 836,20)
RESULTAT COURANT	(2 315 628,88)	(574 238,43)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	200 000,00	279 604,39
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	200 000,00	279 604,39
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	200 000,00	279 604,39
Total des charges exceptionnelles	200 000,00	279 629,39
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(25,00)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(2 791 932,00)	(592 815,00)
TOTAL DES PRODUITS	15 381 623,79	5 593 496,31
TOTAL DES CHARGES	14 905 320,67	5 574 944,74
BENEFICE ou PERTE	476 303,12	18 551,57

Société : 357 FILMS
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Faits caractéristiques de l'exercice -

I/ Contexte économique

D'après les chiffres publiés(*) par l'Insee, l'inflation s'est établie à 2% sur l'année 2024 (vs. 4,9% en 2023). Une tendance qui devrait se prolonger selon la Banque de France qui prévoit une stabilisation de l'inflation en dessous de 2 % (1,6 % en 2025, 1,7 % en 2026 et 1,9 % en 2027).

Par ailleurs, l'Insee (**) et la Banque de France (***) ont publié en décembre leurs prévisions économiques pour la France (respectivement à horizon mi-2025 et 2027). Les deux institutions n'espèrent pas de rebond de l'activité en 2025

Cette hausse des prix à la consommation et ces perspectives continuent de pénaliser la rentabilité de la société 357 FILMS sans pour autant remettre en cause son modèle économique.

II/ Principales livraisons de la période

La société a livré les programmes suivants : Malditos, Deep

III/ Fusion de la société actionnaire Mediawan Studio France et de Mediawan Prod, renommée Mediawan France

La société actionnaire de la société 357 FILMS, Mediawan Studio France, a fusionnée avec Mediawan Prod en date du 30 novembre 2024. Du fait de cette fusion, Mediawan Studio France a été absorbée par Mediawan Prod et dissoute. A la même date, Mediawan Prod elle-même été renommée Mediawan France.

(*) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8330913>

(**) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8312443?sommaire=8312581>

(***) <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/projections-macroeconomiques-decembre-2024>

Société : 357 FILMS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Règles et méthodes comptables -**I - PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes individuels au 31 décembre 2024 sont établis conformément à la réglementation française en vigueur, à savoir Code de Commerce et Plan Comptable Général (actualisé par les différents règlements ANC).

Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement n°2014-03 de l'ANC.

L'application de ce règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Recours à des estimations :

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction de la société l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Cet exercice suppose de la part de la Direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

II - METHODES COMPTABLES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des « coûts historiques ».

II - 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**II - 1 - 1 Valeur immobilisée des productions et coproductions**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût de production de l'oeuvre audiovisuelle qui s'obtient en additionnant aux charges directes de production les primes d'assurances, les charges indirectes de production (dans la mesure où ces dernières peuvent être raisonnablement rattachées à la production de l'oeuvre), puis en soustrayant les apports coproducteurs. Les charges financières ainsi que les frais d'administration en sont exclus.

a) Droits audiovisuels des productions et coproductions livrées

Les films terminés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à la date de livraison au télédiffuseur. Ils sont classés sous la rubrique « Concessions, brevets et droits similaires ». La valeur d'entrée est égale à la part propre du coût total de l'oeuvre.

b) Droits audiovisuels des productions et coproductions en cours et avances

Les sommes engagées dans des projets en développement ou dans des productions en cours sont enregistrées en « Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles ». La valeur d'entrée est égale au coût total des projets en développement.

II - 1 - 2 Amortissements et dépréciation(s) des productions**a) Méthode des amortissements fiscaux**

Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4D-1-87 du 6 juin 1987 et n° 4D-2-97 du 2 mai 1997)

L'amortissement fiscal est égal aux propres recettes des oeuvres audiovisuelles, après imputation des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais généraux. Les recettes à affecter à l'amortissement des oeuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres oeuvres à concurrence d'une limite qui résulte de l'application d'un coefficient de dépréciation. Ce coefficient est calculé de la façon suivante :

* premier mois	30 %
* deuxième mois	25 %
* troisième mois	20 %
* quatrième mois	15 %
* deux mois suivants	2 %
* six derniers mois	1 %

Quel que soit le montant des recettes, l'amortissement est au moins égal à un amortissement linéaire sur trois ans à compter de la date du PAD. Dans le cas des émissions de flux, nous pratiquons par prudence un amortissement de 100 % du coût de l'émission dès l'acceptation du PAD par le diffuseur.

b) Dépréciation(s)

Une dépréciation est constituée dès lors que :

- 1) La valeur vénale est inférieure à la valeur nette comptable des droits audiovisuels,
- 2) Les projets en développement présentent un risque certain de non aboutissement.

Société : 357 FILMS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Règles et méthodes comptables – Suite**II - 1 - 3 Logiciels Informatiques**

Les logiciels informatiques sont évalués à leur coût d'acquisition et figurent au poste « Autres Immobilisations Incorporelles »

II - 2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, le jour de leur mise en service. L'amortissement linéaire est considéré comme étant proche de la dépréciation économique.

Les durées d'amortissements retenues (sauf cas particulier) sont les suivantes :

Agencements, aménagements, installations	:	10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	:	5 ans
Matériel de transport	:	4 ans
Mobilier de bureau	:	10 ans
Matériel de bureau, informatique	:	3 ans

III - COUT DES ŒUVRES AUDIOVISUELLES STOCKEES

Les coûts des oeuvres audiovisuelles en cours relatifs aux apports des coproducteurs sont calculés selon la formule suivante :

$$\frac{\text{apports des coproducteurs} \times \text{coût de l'oeuvre dans l'exercice}}{\text{devis initial}}$$

Les apports des coproducteurs étant ceux des :

- Télédiffuseurs français
- Autres coproducteurs français
- Coproducteurs étrangers

IV - CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque cette valeur comptable est supérieure à la valeur probable de réalisation.

V - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**V - 1 - Subventions du Centre National de la Cinématographie (C.N.C.)**

Lors de l'ordonnancement pour investissement au titre d'une nouvelle production le montant prélevé sur le fonds de soutien est comptabilisé au passif du bilan dans le poste « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours » une fois l'autorisation préalable délivrée par le C.N.C. Il est repris en compte de résultat lors de la livraison de l'oeuvre audiovisuelle au premier télédiffuseur, les sommes restant à encaisser étant comptabilisées alors à l'actif dans le poste « Autres créances ».

V - 2 - Subventions reçues d'autres organismes

Les subventions perçues d'autres organismes sont comptabilisées directement en compte de résultat lors de la réception des avis de subvention en provenance des organismes concernés.

VI - AVANCES SUR RECETTES

Les recettes perçues d'organismes d'aides à la production ou à la distribution d'oeuvres audiovisuelles (PROCIREP - BABEL - MEDIA II) sont traitées comme les subventions d'investissement. Les parts de Recettes Nettes Part Producteur (R.N.P.P.) versées pour la suite de l'exploitation des oeuvres sont traitées comme des versements aux coproducteurs. Elles figurent alors parmi les charges d'exploitation dans la rubrique « Autres charges de gestion courante ».

VII - RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation sont composées des :

- droits antenne vendus
- ventes étranger
- subventions

Elles sont comptabilisées dès la livraison des oeuvres au premier télédiffuseur.

Les apports de coproduction sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste "Transfert de charges".

Les apports effectués en cours de production sont comptabilisés au passif du bilan au poste "Avances et acomptes reçus sur commandes en cours" et ce jusqu'à livraison des oeuvres audiovisuelles.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Autres informations-

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

➤ Honoraires des CAC :

Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008.

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société MEDIAWAN HOLDING.

➤ Evénements postérieurs à la clôture :

Néant.

➤ Arrêté des états financiers :

Les états financiers ont été arrêtés par le Président le 01 Mai 2025.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations détaillé -

	Valeur brute début 2024	Augmentations	
		Réévaluations courant 2024	Acquisitions courant 2024
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 156 090,04		1 720 981,99
Total immobilisations incorporelles	6 156 090,04		1 720 981,99
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Insta. générales, agencements des constructions			
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
Inst. générales, agencnts, aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 747,63		100 550,00
Total immobilisations financières	1 747,63		100 550,00
TOTAL GENERAL	6 157 837,67		1 821 531,99

	Diminutions		Valeur brute fin 2024	Valeur d'origine
	Virements courant 2024	Cessions courant 2024		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		67 161,00	7 809 911,03	
Total immobilisations incorporelles		67 161,00	7 809 911,03	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencnts, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		96 250,00	6 047,63	
Total immobilisations financières		96 250,00	6 047,63	
TOTAL GENERAL		163 411,00	7 815 958,66	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des amortissements détaillé -

Immobilisations amortissables	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 609 301,69	1 595 819,29		6 205 120,98
Total des immobilisations incorporelles	4 609 301,69	1 595 819,29		6 205 120,98
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	4 609 301,69	1 595 819,29		6 205 120,98

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmenta- tions : Dotations de l'exercice	Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	Montant à fin 2024
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	824 841,00	674 245,00			824 841,00	674 245,00
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	824 841,00	674 245,00			824 841,00	674 245,00
TOTAL GENERAL	824 841,00	674 245,00			824 841,00	674 245,00
Dont dotations et reprises d'exploitation		674 245,00			824 841,00	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	6 047,63	4 299,63	1 748,00	1 747,63
Total actif immobilisé	6 047,63	4 299,63	1 748,00	1 747,63
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	1 917 347,87	1 917 347,87		1 782 541,61
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	2 008,55	2 008,55		37 141,89
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				3 912,00
Impôts sur les bénéfices	2 765 182,00	2 765 182,00		187 537,00
Taxe sur la valeur ajoutée	294 297,22	294 297,22		240 955,28
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	50 000,00	50 000,00		50 000,00
Groupe et associés (2)				2 198 974,78
Débiteurs divers				
Total actif circulant	5 028 835,64	5 028 835,64		4 501 062,56
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES	5 034 883,27	5 033 135,27	1 748,00	4 502 810,19
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	1 829 136,17	1 829 136,17			1 300 636,93
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					1 653 911,43
Fournisseurs et comptes rattachés	1 091 848,77	1 091 848,77			2 616 758,71
Personnel et comptes rattachés	20 781,75	20 781,75			9 971,76
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133 479,45	133 479,45			110 137,09
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	170 014,60	170 014,60			290 067,35
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	21 341,54	21 341,54			9 669,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	2 770 022,04	2 770 022,04			180 142,03
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 199 035,00	1 199 035,00			1 402 713,45
TOTAL DES DETTES	7 235 659,32	7 235 659,32			7 574 008,65
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	900 000,00				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 103 911,00				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits constatés d'avance -

Nature des charges	2024	2023
Charges d'exploitation :		
Total		
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)		

Nature des produits	2024	2023
Produits d'exploitation :		
CONVENTIONS LITTERAIRES	1 199 035,00	1 375 963,45
CIA FILMS EN COURS		26 750,00
Total	1 199 035,00	1 402 713,45
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 199 035,00	1 402 713,45
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	1 199 035,00	1 402 713,45
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(1 199 035,00)	(1 402 713,45)

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra après la date de clôture de l'exercice. Les produits constatés d'avance correspondent principalement à des recettes perçues sur des films en cours ou pour lesquels la livraison n'a pas été réalisée à la date d'arrêt comptable.

Les crédits d'impôt audiovisuels concernant des films en cours ont été comptabilisés en produits constatés d'avance.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à payer -

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 565,00	19 537,10
Emprunts et dettes financières divers		23 911,43
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	10 565,00	43 448,53
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	704 791,34	2 432 625,09
Dettes fiscales et sociales	39 791,14	20 268,56
Total dettes d'exploitation	744 582,48	2 452 893,65
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 770 022,00	
Total dettes diverses	2 770 022,00	
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	3 525 169,48	2 496 342,18

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 514 745,90	927 842,00
Autres créances	50 000,00	53 912,00
Total créances	1 564 745,90	981 754,00
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL	1 564 745,90	981 754,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Composition du capital social -

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	10 000,00			10 000,00	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	10 000,00			10 000,00	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des variations des capitaux propres -

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	10 000,00						10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	(524 639,28)						(506 087,71)
Résultat de l'exercice	18 551,57			(18 551,57)		476 303,12	476 303,12
Subventions d'investissement	95 120,00						108 100,00
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	(400 967,71)			(18 551,57)		476 303,12	88 315,41

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ventilation du chiffre d'affaires -

Détail du chiffre d'affaires	2024			2023		
	France	Export	Total	France	Export	Total
PRESTATION DE SERVICE	1 095 305,88	11 117 467,35	12 212 773,23	1 277 480,00	2 302 512,00	3 579 992,00
TOTAL	1 095 305,88	11 117 467,35	12 212 773,23	1 277 480,00	2 302 512,00	3 579 992,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges exceptionnelles –

Nature des charges	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		25,00
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25,00
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	200 000,00	279 604,39
Total des charges exceptionnelles	200 000,00	279 629,39

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits exceptionnels –

Nature des produits	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	200 000,00	279 604,39
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Autres		
Total autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	200 000,00	279 604,39

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Détail des transferts de charges -

Nature	2024	2023
TRANSFERTS DES COUTS DE FILMS AUX COPRODUCTEURS		461 273,00
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION		793,00
TOTAL		462 066,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Engagements financiers –

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :CREANCES DAILLY	450 000,00					450 000,00
Autres :						
TOTAL	450 000,00					450 000,00

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
TOTAL						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Effectif moyen -

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Cadres	3,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Autres :		
Intermittents	50,00	4,00
Total	53	6

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Identité des sociétés consolidant les comptes de la société –

Forme Juridique	Désignation de l'entreprise et adresse du siège social	Pourcentage détenu
SAS	HOLDCO BRETEUIL – 46 AVENUE DE BRETEUIL 75007 PARIS – SIREN 884 796 897	
SAS	MEDIAWAN HOLDING – 46 AVENUE DE BRETEUIL 75007 PARIS – SIREN 884 631 482	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices -

			2024			2023
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	(2 315 628,88)		(2 315 628,88)		(2 315 628,88)	(574 238,43)
Résultat exceptionnel						(25,00)
Résultat comptable (hors participation)	(2 315 628,88)		(2 315 628,88)		(2 315 628,88)	(574 263,43)
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt						
Total avant impôt	(2 315 628,88)		(2 315 628,88)		(2 315 628,88)	(574 263,43)
Autres						
Total autres						
Total général	(2 315 628,88)		(2 315 628,88)		(2 315 628,88)	(574 263,43)

En application des articles 220 sexies et 220 F du Code Général des Impôts, la société 357 FILMS a bénéficié des crédits d'impôts audiovisuels pour 238 750 € et des crédits d'impôts internationale pour 2 526 432 €.